

PROBLÈMES PASTORAUX DU NOUVEAU LECTIONNAIRE

*Ecoute volontiers toute parole
qui vient de Dieu (Si 6,35).*

L ne semble pas possible de réfléchir aux implications pastorales de cette actuelle étape de la réforme liturgique que constitue l'introduction d'un nouveau lectionnaire, sans tenir compte tout d'abord du fait qu'elle intervient à la suite de nombreux autres changements, et au moment même où va entrer en usage un Ordinaire de la messe rénové.

On perçoit en effet çà et là, au sein des communautés chrétiennes, prêtres et laïcs, un certain désir de stabilité, six ans après la promulgation de la Constitution conciliaire sur la liturgie. Si l'ensemble des fidèles avaient accepté aisément le lectionnaire français pour les dimanches et fêtes, puisque aussi bien nous avons déjà l'habitude d'entendre lire dans notre langue l'épître et l'évangile, d'aucuns ressentirent davantage la nouveauté que représentaient les réformes du missel intervenues à partir de 1964, avec les transformations qu'elles entraînaient le plus souvent pour les lieux de culte. Les modifications apportées à la célébration des funérailles, du baptême, du mariage, ont éveillé de vifs échos dans les paroisses et dans les familles, ébranlant des habitudes chères et obligeant les pasteurs à d'importantes révisions pastorales. Même si l'attachement de certains au latin — pour des raisons de tradition, pour des motifs d'ordre esthétique ou pour des mobiles polémiques, qui n'excluaient pas toujours les composantes d'origine sociale ou politique — n'avait pas créé une situation plus tendue qu'il n'était souhaitable ; même si l'utilisation

d'un répertoire de chants français encore à ses débuts n'avait pas suscité un peu partout de vives et souvent légitimes réserves, une réforme liturgique de cette ampleur devait nécessairement demander à tous un grand effort d'adaptation, soutenu par une grande capacité d'ouverture. Si beaucoup en ont cueilli les fruits, les pasteurs ne doivent pas moins tenir compte d'un souhait bien explicable¹.

La nostalgie du missel.

Cette réaction s'est pour ainsi dire cristallisée, tant chez les laïcs que chez les prêtres, sur la question du missel. Partout, on se plaint dans les mêmes termes : quand aura-t-on les textes définitifs ? quand pourra-t-on posséder un missel à jour et destiné à durer ? s'il s'agit d'une traduction provisoire, à quoi bon se la procurer ? Les laïcs demandent : des missels des fidèles comportant tous les textes annoncés seront-ils édités pour le prochain Avent ? Et les prêtres interrogent : faudra-t-il encore un livre de plus pour la célébration de la messe ? Ou bien : croyez-vous que nous soyons si riches ? ou que nous ayons toujours un servant pour porter toute cette bibliothèque ? Ces formulations, qui peuvent paraître superficielles, puériles même, dénotent en fait des attitudes dont il sera important de tenir compte pour que le nouveau lectionnaire produise tous les fruits qu'on peut en attendre.

Si beaucoup de fidèles demandent avant tout à pouvoir se procurer les textes liturgiques, il ne faut pas oublier que la pratique du missel individuel a été longtemps au centre de toute éducation liturgique. Durant l'ensemble de la messe, on lisait, dans un recueillement intense, la traduction de ce que le célébrant murmurait tout bas en latin ou de ce que la schola chantait, également en latin. La participation à ce chant ne pouvait être qu'assez limitée, quant au nombre des fidèles concernés ou quant à la proportion de pièces musicales accessibles à toute l'assemblée. La place prépondérante que prenait cette lecture privée, au cœur

1. Le présent travail a été rédigé à partir de divers éléments d'information : avant tout, les remarques des prêtres — curés et aumôniers — ayant utilisé le nouveau lectionnaire pour le Carême et le Temps pascal, et ayant répondu au questionnaire diffusé à ce sujet par le C.N.P.L. ; les réactions recueillies auprès de fidèles parisiens à la suite d'une « enquête sur la liturgie paroissiale » ; enfin, de nombreux échanges avec des chrétiens de tous les milieux et de toutes les régions de France.

même de liturgies communautaires par nature, a eu comme conséquence d'intensifier le caractère individualiste de la piété chrétienne héritée du 19^e siècle, et il convient d'aider les fidèles à découvrir la valeur d'une lecture écoutée en église, dans l'acte même de sa proclamation par celui qui se trouve, dans telle assemblée, délégué par le Christ à ce ministère. Mais on ne peut ignorer que pour beaucoup, et pas seulement pour les personnes qui entendent mal, la prière est encore indissolublement tributaire de l'usage du missel privé.

Cette nostalgie d'un missel unique et définitif traduit également une conception un peu fixiste de la liturgie, que le Concile a battue en brèche. Ce n'est pas tant la perspective d'une tâche jugée trop lourde qui amène des prêtres à critiquer la multiplicité et la variabilité des nouveaux livres, que l'obligation d'avoir à cesser de considérer la célébration liturgique comme le déroulement immuable d'un cérémonial établi en l'honneur de Dieu et pour le bien des âmes. Que la liturgie elle-même puisse être un lieu pastoral, objet des efforts du célébrant aidé par les membres les plus actifs de sa communauté, est une notion en partie nouvelle.

L'intérêt pour la Bible.

Mais là même où le catholicisme porte ainsi la marque d'un passé récent, là même où une certaine résistance à la réforme liturgique s'exprime le plus ouvertement, on peut constater l'attachement du grand nombre à l'Évangile. Il est frappant, par exemple, de voir l'unanimité qui se fait dans telle paroisse, par ailleurs assez divisée, sur l'homélie, dont on souhaite qu'elle commente avant tout l'évangile. Les uns — ceux le plus souvent qui manifestent leur opposition à la réforme liturgique — entendent bien par là qu'elle doit être strictement religieuse, explicitant le dogme et alimentant une vie spirituelle que l'on comprend de manière parfois assez désincarnée, et qu'elle ne doit aborder aucun sujet actuel ; d'autres, au contraire — ceux-là mêmes qui apprécient la réforme — désirent que l'homélie fasse le lien entre l'enseignement évangélique et leur vie concrète. Les uns tendent à dégager le contenu catéchétique des textes, les autres souhaitent les savourer pour eux-mêmes. Mais il y a là un intérêt commun, et sur un point essentiel, dont il faudra tenir compte.

Si l'on exprime moins souvent l'idée que l'homélie doit

porter sur toute l'Écriture, donc également sur « l'épître », même quand il s'agit en fait de lectures empruntées à l'Ancien Testament, il n'en reste pas moins que là encore se retrouvent des fidèles dont les réactions devant la réforme liturgique sont parfois opposées. Ainsi cet ingénieur, qui déclare assister par goût à la grand-messe chantée en latin et n'avoir pas été aidé par la réforme liturgique, mais demande que l'homélie lui serve à approfondir sa foi, par l'étude des Écritures et du dogme, tandis que nombreux sont ceux qui voient dans une meilleure connaissance des textes scripturaires le principal fruit de la réforme liturgique.

Le désir d'accueillir loyalement la réforme liturgique est d'ailleurs fortement répandu dans l'Église. Les appels réitérés du Pape en ce sens n'ont pas été vains, et c'est seulement une minorité qui persiste à considérer comme illégitimes et contraires à la Constitution conciliaire les mesures d'application intervenues depuis sa promulgation. Or, dans le cas présent, aucune ambiguïté n'est possible, la Constitution prévoyant explicitement que, « pour présenter avec plus de richesse la table de la parole de Dieu, on ouvrira plus largement les trésors bibliques » (art. 51). Il sera bon de le rappeler « à temps et à contretemps ».

Mais déjà on a vu de petites paroisses rurales mettre courageusement en œuvre le nouveau lectionnaire du Carême et du Temps pascal, pour le seul motif qu'il faut « jouer le jeu » de la réforme. Ceux qui ont fait cette expérience disent quel enrichissement ils y ont trouvé, et leur regret d'avoir dû souvent l'interrompre à la Pentecôte. De nombreux prêtres expriment leur foi en l'efficacité de la Parole de Dieu : « Croire, dit l'un d'eux, que l'Esprit-Saint parle directement aux fidèles à travers des textes bien lus et bien présentés. » Ils disent l'importance qu'ils attachent en conséquence à la liturgie de la Parole. Aussi pensent-ils qu'un choix plus large de textes bibliques permet « de découvrir d'autres aspects de la foi », de lire les évangiles en entier, de renouveler les homélies. Des laïcs, à leur tour, vont jusqu'à désirer que le système des trois lectures soit étendu au lectionnaire de semaine. Une monitrice d'enseignement ménager parle de ce « choix de merveilleux textes qui portent à la contemplation ». Est-ce là le fait de quelques utopistes ? Non, répond un curé de campagne, « tout cela est possible, mais il faut, d'abord, y croire, et ensuite, le vouloir ».

Une nourriture trop variée ?

Les difficultés sont réelles. La première est d'ordre à la fois psychologique, pastoral et spirituel. Dans un office de trois lectures, complété par un psaume de méditation et une acclamation à l'évangile, il devient difficile de trouver une unité entre tous les textes proposés. Certes, les lectures des dimanches de Carême s'ordonnaient assez bien autour d'un élément de la catéchèse baptismale que les *Matériaux pour le Carême 1969* publiés par le Centre de Pastorale sacramentelle et liturgique de la région parisienne indiquaient. Celles du Temps pascal avaient toutes pour fondement commun la résurrection du Christ.

Mais le désir, souvent exprimé, de voir les éditeurs du futur lectionnaire français indiquer eux-mêmes, dans le livre qui sera utilisé à l'ambon, le « thème » de chaque dimanche, thème à partir duquel pourrait être dénommé chacun de ces dimanches pendant l'année — ce désir, il faut bien le dire, va à l'encontre de ce que sera en fait le nouveau lectionnaire. Si la lecture de l'Ancien Testament a été choisie en fonction de l'évangile du jour, la lecture continue des épîtres pauliniennes n'a pas de rapport avec lui, et le psaume de méditation n'a avec la lecture qu'un lien parfois assez lâche. Dans la même perspective, certains demandent que les chants d'entrée, d'offertoire, de communion surtout, et aussi les oraisons, soient revus à partir de ce fameux « thème » du jour. Il paraît bien que la réforme du missel ne s'est pas engagée dans cette voie.

Il faudra pourtant répondre à l'attente des pasteurs pour qui cela allait de soi, et leur donner d'autres pistes de catéchèse. Aux pasteurs font écho des Carmélites aussi bien que des laïcs formés à la prière contemplative et à la pratique quotidienne de la messe et de l'Office : en face d'une telle floraison de textes, dont chacun est à lui seul capable d'alimenter de longues oraisons, comment éviter l'impression d'une certaine surcharge et le danger d'une inquiétante dispersion, sans se résigner à écouter passivement de trop riches lectures, pour n'en retenir plus ou moins arbitrairement qu'un passage, un mot, un thème ? Il est à souhaiter que d'authentiques maîtres spirituels se penchent sur le problème, qui pourrait demain se poser avec force.

Un préjugé à combattre.

D'autres difficultés surgissent lorsqu'on souhaite mettre les chrétiens davantage en contact avec la Bible. Il ne faut pas oublier tout d'abord qu'on a laissé pendant trois siècles s'incruster le préjugé que la piété catholique n'avait que faire de la lecture de la Bible, bien plus, que celle-ci était interdite aux fidèles de l'Eglise romaine. Peu, sans doute, demandent comme ce père de famille, « la suppression de cette innovation récente que sont les lectures bibliques, car on se croirait chez les parpaillots » (*sic*). Mais plus nombreux sont ceux qui pensent que la réforme compromet la pureté de la foi catholique, car « elle nous rapproche des protestants et des orthodoxes ». L'esprit œcuménique est loin d'avoir pénétré partout, et l'on ne peut en quelques années voir revenir tous les fidèles à des sources qu'on avait scellées, sans un effort de catéchèse.

Il serait bon de partir de l'Evangile : mettre en valeur les passages où Jésus lui-même nous exhorte à « scruter les Ecritures », nous montrant « qu'elles rendent témoignage de lui » (Jn 5, 39 ; voir aussi Mt 21, 16 et 42) ; commenter souvent l'épisode des disciples sur la route d'Emmaüs (Lc 24, 25-27), ainsi que les paroles de Jésus aux Apôtres en Lc 24, 44-48 ; montrer par des exemples que ces évangiles, dont tous se réclament, ne se comprennent bien que si l'on connaît non seulement les faits de l'Ancien Testament auxquels Jésus se réfère (voir Mt 12, 39-43), mais encore son vocabulaire (ainsi du mot « justice »), ses liturgies (la Cène ne se comprend bien qu'à la lumière de l'Exode et de la première Pâque), les passages que Jésus cite (en Mt 22, 42-45, Jésus explique le psaume 109), ceux que les évangélistes introduisent dans leur récit pour montrer que Jésus est le Messie (en Mt 2, 5-6, l'allusion à Mi 5, 1, ne prend tout son sens que si on lit l'ensemble du passage prophétique sur « celle qui doit enfanter »). Saint Paul (1 Co 10, 1-11) et saint Pierre (1 P 1, 8-12) ont affirmé clairement que tout ceci « a été écrit pour notre instruction à nous », et il importe que tous le sachent.

Des textes trop difficiles ?

Mais on se heurte cette fois à un autre obstacle, non négligeable. De tous côtés, on signale que les textes bibli-

ques sont souvent trop difficiles pour l'ensemble des chrétiens, à commencer par les épîtres pauliniennes, auxquelles on préfère les récits évangéliques. On réclame partout des traductions simples, on utilise çà et là (il est difficile de dresser une statistique) des traductions plus aisées à comprendre que celles du lectionnaire de 1964 : missel Feder pour les enfants, premiers missels Michonneau, traductions de Pierre de Beaumont. Il faudra donc faire connaître l'effort réalisé en ce sens pour le nouveau lectionnaire : certains ont déjà remarqué le progrès qu'apportent le lectionnaire de Carême et surtout le lectionnaire des funérailles ; il est nécessaire d'attirer l'attention des autres.

Textes faciles, textes courts également. C'est peut-être le point où les réponses des prêtres touchent de plus près à l'unanimité. Tous constatent que l'attention des fidèles se lasse vite, que l'essentiel leur échappe s'il s'insère dans un ensemble trop important, qu'il leur est difficile de s'intéresser à ce qui est seulement dit alors qu'ils ont le goût des images, enfin que la messe paraît déjà longue, surtout lorsque l'église n'est pas chauffée, et que l'amplification de la liturgie de la Parole risque de se faire au détriment de la liturgie eucharistique. Beaucoup de pasteurs ont donc choisi les versions courtes, plutôt que de renoncer à avoir trois textes, et ont limité le nombre des lectures à la Vigile pascale. Si l'on a tenu à garder la version longue, on a souvent sacrifié autre chose : homélie, offertoire, chants.

Il semble qu'il faille laisser une grande latitude aux pasteurs, à partir des possibilités qu'offre le nouveau lectionnaire. Des abus dans le sens de la facilité sont toujours à craindre, mais tous ceux qui essaient de leur mieux de « proclamer la Parole de Dieu de telle sorte qu'elle soit entendue » méritent qu'on leur fasse confiance.

C'est à propos du psaume de méditation que la diversité des situations actuelles se révèle le mieux, et que les solutions adoptées sont les plus variées. D'une part, le psaume constitue un texte particulièrement difficile, assez long, qui, loin d'apporter à tous un moment de détente et de recueillement, demande un effort d'attention supplémentaire et disperse la pensée. D'autre part, intervient ici le problème du chant ; pour éviter le solo qui, même bien exécuté, heurte, à tort peut-être, un certain sens de la discrétion, ou la simple lecture, trop plate, on a tout essayé :

chant par la chorale, utilisation de refrains plus connus que ceux qui sont proposés, reprise de quelques phrases de la lecture soulignées par un refrain, substitution pure et simple d'un cantique, d'un morceau d'orgue ou d'un temps de silence.

Si on n'aide pas les pasteurs à découvrir toutes les possibilités du nouveau lectionnaire et à les mettre en œuvre de manière variée, on risque de voir croître le nombre de ceux qui renoncent à nourrir le peuple de Dieu du pain de l'Écriture. La foi en la Parole biblique qui anime les uns semble abandonner les autres, qui ne voient pas l'utilité de donner à des gens simples « une nourriture si copieuse », et qui, systématiquement, adaptent, abrègent, remplacent, jusqu'à retraduire en « langage moderne » le contenu de la Bible (comme si celui-ci pouvait être séparé de son vêtement verbal), quitte, dit un prêtre belge, à « brader le message ». Un mépris inconscient de ceux qu'on a mission d'évangéliser vient parfois renforcer cette attitude. Comme le dit un prêtre parisien, le peuple peut souvent plus que le clergé ne le pense, et il faut espérer que peu de prêtres vont jusqu'à admettre « que le fossé est total entre la culture biblique du prêtre et la culture moderne des fidèles et qu'il doit demeurer ».

Cependant, il ne faut pas davantage que les plus enthousiastes se leurrent : les difficultés sont trop réelles pour qu'on songe à les vaincre entièrement tout de suite. Mais tous les espoirs sont permis : « Les gens, avec le temps, vont s'acclimater à la Bible... ce sera un travail de longue haleine, qui ne produira de vrais fruits qu'après une ou deux générations », mais ce seront « des fruits en profondeur », affirme le même prêtre belge.

Aider les prêtres.

Qui dit travail, dit outils de travail. L'accueil fait au nouveau lectionnaire par les prêtres et les fidèles dépend, pour une grande part, tout d'abord de ce que seront les livres mis à la disposition des uns et des autres. Que les prêtres reçoivent à temps des textes très lisibles (l'âge moyen du clergé est élevé, et la vue s'en ressent), d'un format tel que le livre de la Parole apparaisse dans toute sa dignité. On souhaite n'avoir qu'un seul livre à l'autel, à l'ambon ou au pupitre de chant ; on souhaite aussi avoir des

livres sans cesse à jour, où il soit toujours possible de remplacer les pages que l'expérience obligera à modifier. Il semble que, dans bien des cas, la meilleure solution soit celle qu'emploient déjà quelques paroisses, en France et ailleurs, celle des reliures à feuillets mobiles.

A côté des textes, les chants. Il est indispensable que, pour chaque psaume responsorial, pour chaque acclamation à l'Évangile, soient fournis une mélodie de qualité, un refrain plus simple, un cantique aussi, et tout ceci sous une forme pratique qui permette le choix. Là encore, des feuillets mobiles, tous de même type, rendraient service.

Des matériaux bruts ne peuvent suffire : les prêtres ont besoin d'être aidés à aborder sous l'angle pastoral des textes qu'ils avaient étudiés jadis dans une autre perspective ; il n'a pas été possible à tous de connaître les travaux exégétiques récents ; or, les fidèles ont droit à recevoir la nourriture solide de la vérité, même si c'est une minorité qui peut exprimer le désir que « les commentaires d'évangile s'inspirent de travaux dus à des gens compétents », comme le demande une femme d'ingénieur. Beaucoup de prêtres ressentent le besoin d'un « recyclage » personnel, « la nécessité de se familiariser avec la Bible, de se l'assimiler, pour arriver à réaliser des homélies qui soient fidèles à la Parole et partent de la vie des gens, car c'est là une de nos premières missions », comme le dit l'un d'eux. Ceux qui ont fait cet effort, ceux qui en ont nourri leur prière, en disent l'enrichissement, pour eux-mêmes ou au niveau de l'équipe sacerdotale ou du groupe liturgique.

Il faut donc trouver le moyen (peut-être un système de fiches) d'apporter en temps voulu à tous les prêtres des matériaux à la fois simples (certains utilisent tout bonnement les commentaires fournis par *La Vie catholique*) et solides, qui permettent au minimum de replacer chaque péricope dans son contexte, d'en dégager l'essentiel, de justifier telle traduction, de couper court aux exégèses périmées ou imaginaires ; des éléments de réflexion sur l'impact actuel de ces textes, des idées pour l'homélie (liturgie, doctrine, spiritualité) pourraient s'ajouter, mais avec toujours le souci de faire clair et de distinguer les divers registres de pensée.

Aider les fidèles.

Aux fidèles aussi, il faut donner les moyens de se familiariser avec les nouveaux textes. En premier lieu, que tous ceux qui le désirent puissent posséder un missel-lectionnaire complet et pratique. Feuilletés séparés glissés dans une reliure, fascicules interchangeable, ou, plus modestement, des fiches de référence permettant de trouver les textes dans la Bible, les possibilités techniques ne manquent pas.

Mais la seule lecture ne peut donner une culture biblique à qui n'en a pas — or, c'est le cas le plus fréquent — et nombre de pratiquants ne sauraient se servir utilement d'un missel un peu important. Les fidèles ont dans l'ensemble grand besoin qu'on les aide à découvrir la Bible. Le rôle du pasteur est dès lors très important. « S'il y croit, s'il se donne du mal », dit un curé, il peut beaucoup. Par l'homélie, bien sûr — il n'est pas besoin d'insister sur son rôle irremplaçable, puisqu'elle a précisément pour fonction de monnayer à une assemblée concrète ce qui a été lu — mais aussi par la manière de présenter les textes et de les faire lire ou chanter.

L'entrée en vigueur du nouveau lectionnaire devrait être l'occasion de susciter lecteurs et chantres, adultes ou enfants, de les former, de montrer nettement aux paroissiens que ce n'est pas au célébrant d'assumer tous ces rôles, mais aussi qu'il est prêt à les confier, dans un franc esprit de collaboration, sans paternalisme et sans autoritarisme.

Par contre, il reviendra souvent au pasteur d'introduire les lectures par quelques mots adaptés à son auditoire. Le nouveau lectionnaire comporte pour chacune d'elles une monition préalable. La rédaction de ces monitions a bénéficié des premières expériences, et des réactions des utilisateurs, qui dénonçaient fréquemment le caractère difficile, un peu lointain, des monitions du précédent lectionnaire français. Il est à souhaiter que les pasteurs accueillent avec intérêt la série nouvelle, mais qu'ils sachent en user avec une grande liberté apostolique.

D'autres moyens peuvent utilement être mis en œuvre. Tout d'abord, la « feuille d'informations paroissiales ». Un peu partout, on essaie de donner aux fidèles les références des textes lus, les paroles et même la musique des chants qui leur reviennent, des notes pour leur permettre de pénétrer davantage les lectures entendues. Cela s'avère

toujours fructueux et, psychologiquement, cela a l'avantage que les gens n'ont pas l'impression de subir une réforme qu'on ne les aide pas à assimiler. On constate cependant que de nombreuses paroisses font toutes les mêmes efforts, parallèlement, et que ces tirages ronéotypés grèvent les budgets-temps comme les budgets-argent. Ne pourrait-on envisager de publier des feuillets liturgiques imprimés, pour toute la France, ou du moins pour toutes les paroisses de même type ? Sur le verso laissé blanc, chaque paroisse pourrait ajouter les informations locales.

Nous débouchons ainsi dans le domaine plus vaste des publications, lequel est hors de notre propos. Mais on souhaiterait voir converger les diverses publications liturgiques et bibliques actuelles dans un vaste effort d'initiation à la Bible et de découverte du nouveau lectionnaire, au service de toute la communauté chrétienne, pasteurs et laïcs, afin que tous puissent « s'émerveiller devant les paroles pleines de grâce sorties de la bouche de Dieu » (cf. Lc 4, 22).

Marie-Louise GUILLAUMIN.